



Etat-major: RES





@ Cinio







Pascal Craplet















Julie Moreau



Céline Spitzhorn



Francisco Varela



Dirigé en France par son directeur général Jean-François Petit (58 ans - ESTACA, HEC Paris) depuis 2018, le groupe britannique RES (Renewable energy systems Ltd) est la plus grande entreprise indépendante d'énergies renouvelables au monde spécialisée dans l'éolien terrestre et offshore, le solaire, le stockage et la transmission et distribution d'électricité (plus de 20 GW de projets à travers le monde pour un portefeuille d'actifs opérationnels de 7 GW). Présent sur le marché français depuis 1999, la division hexagonale est issue de la co-entreprise française Eole-Technologie et de RES. Implantée dans la zone de Courtine à Avignon, la société s'est longtemps appelée Eole-Res avant de devenir définitivement RES en 2015.

Au sein de son siège social (modèle d'environnement durable avec ses ombrières photovoltaïques, ses terrasses végétalisées, ses nombreux dispositifs de recyclage et même son potager !), le directeur général peut notamment s'appuyer sur son directeur financier & IT, Yann Bardet (37 ans - DSCG, ESARC Montpellier), son directeur des affaires publiques, Pascal Craplet (59 ans - ENA, INHES) ainsi que sa directrice juridique, Clémentine Huber (40 ans - HEC/ESCP-EAP, Barreau de Paris).

L'équipe de direction de cette entreprise ayant développé plus de 1,5 GW de projets éoliens et solaires depuis plus de 20 ans France (soit les besoins annuels en électricité de près de 2 million de personnes



évitant l'émission de 1,7 million de tonnes de CO2), compte également dans ses rangs <u>Martin Lemaistre</u> (49 ans - Diplôme d'Etude Supérieures Comptables et Financières, DESS IAE d'Aix en Provence), en charge de la direction 'Gestion d'actifs', <u>Jean-Luc Lopez</u> (46 ans - Ecole nationale supérieur d'Arts et Métiers Paris tech) à la tête de la direction 'Ingénierie & construction' et <u>Sébastien Mellinger</u> (44 ans - Ecole d'ingénieurs du CESI Nantes, Master Spécialisé Management QSE) responsable HSE.

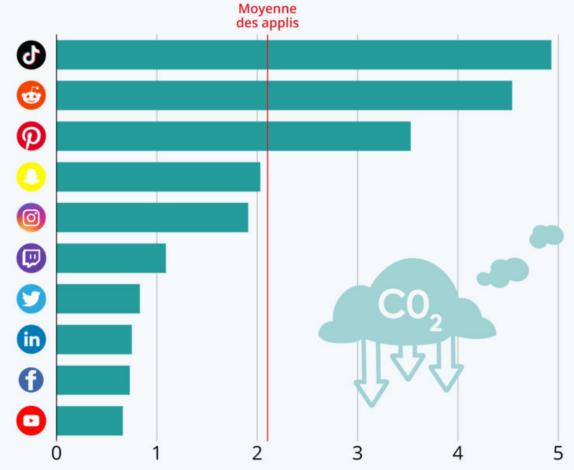
Julie Moreau (43 ans - Maîtrise LEA & commerce international Nantes, Master RH Avignon, Master Coaching professionnel Aix), directrice 'RH, amélioration continue et innovation', <u>Céline Spitzhorn</u> (46 ans - DESS, Université de Toulouse), directrice 'Solaire' et <u>Francisco Varela</u> (41 ans - Instituto tecnológico Buenos Aires, EUREC), directeur 'Eolien & stockage' et <u>Ludovic Ferrer</u> (39 ans - Mines Nancy/IFP School, IEP de Paris), nouveau responsable commercial complètent cette équipe de direction comptant 240 collaborateurs en France pour un chiffre d'affaires 2019 de 74,63M€.

Réseaux sociaux : quelle empreinte carbone ?



Réseaux sociaux : quelle empreinte carbone ?

Estimation du niveau d'émission de ${\rm CO_2}$ des applications sélectionnées pour 1 minute d'utilisation, en ${\rm gEqCO_2}^*$



* basée sur la consommation d'énergie et le volume de données échangées lors de tests réalisés en France sur smartphone Galaxy S7 (Android 8).

Source: Greenspector













Envoyer une photo via son smartphone, consulter le fil d'actualité de son appli préférée, regarder une vidéo sur <u>YouTube</u>, certaines activités numériques du quotidien peuvent s'avérer gourmandes en énergie... Et pas toujours neutres en émissions de gaz à effet de serre. Dans une étude parue l'année dernière, <u>Greenspector</u> a évalué l'empreinte carbone d'une sélection de <u>réseaux sociaux</u>. Pour chacune des applications, le niveau d'émission (en gEqCO2) a été estimé en tenant compte de la consommation de ressources (volume de données échangées) et d'énergie, mesurées lors d'un scénario utilisateur d'une durée de 1 minute sur un smartphone Galaxy S7 (Android 8). Le scénario utilisateur correspondait à un défilement des contenus du fil d'actualité d'un compte actif.

Comme le met en évidence notre graphique, le réseau social dont le visionnage du fil d'actualité a l'impact écologique le plus important est <u>TikTok</u>, soit un niveau d'émission de près de 5 grammes équivalent CO2 par minute. C'est plus de 2 fois la moyenne mesurée pour les dix applications sélectionnées (2,1 gEqCO2) et environ 7 fois plus que YouTube (0,66), Facebook (0,73) et <u>LinkedIn</u> (0,75), qui figurent quant à elles parmi les applis dont l'empreinte carbone est la plus faible.

Comme l'expliquent les auteurs de l'étude, le niveau d'émission relativement élevé de <u>TikTok</u> est lié au fait que cette plateforme se base exclusivement sur le visionnage de vidéos et que les contenus sont préchargés dans le fil d'actualité dès le démarrage de l'appli. En conséquence, TikTok se classe parmi les mauvais élèves tant pour sa consommation d'énergie que pour le volume de données échangées. Pour <u>YouTube</u> en revanche, les auteurs relèvent que « les seules vidéos se lançant lors du fil d'actualité [...] sont des miniatures et ce, après 2 secondes », ce qui réduit significativement l'impact. Deuxième réseau social le plus polluant de ce classement (4,5 gEqCO2 par minute), <u>Reddit</u> est plutôt sobre du point de vue énergétique, avec une consommation inférieure à la moyenne. Mais son niveau d'émission élevé est imputé à la quantité de données échangées lors du test, plus du double que la moyenne des applis étudiées.

Il faut garder à l'esprit que le calcul de l'empreinte carbone des applications est un exercice complexe qui prend en compte de nombreux facteurs et dont la méthodologie est amenée à être perfectionnée. Les valeurs communiquées restent des estimations mais permettent toutefois de comparer le degré de sobriété numérique des applications sur la base d'une fonctionnalité commune et centrale, la consultation du fil d'actualité.

De Tristan Gaudiaut pour **Statista**

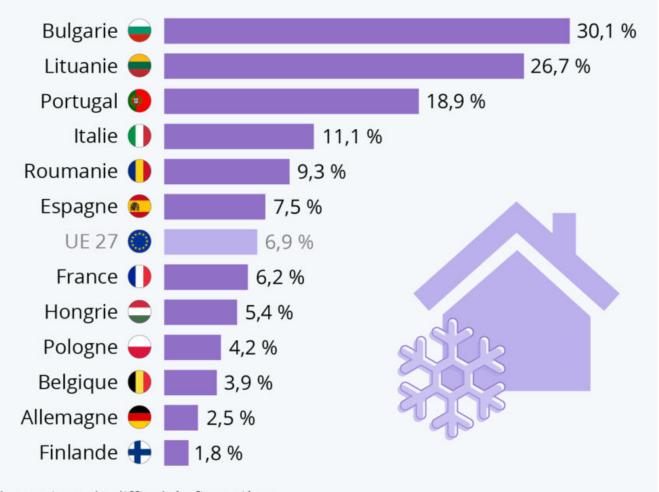
La précarité énergétique en Europe

21 octobre 2025 |

Ecrit par le 21 octobre 2025

La précarité énergétique en Europe

Part des ménages n'étant pas en capacité de chauffer correctement son logement en 2019, en % *



* en raison de difficultés financières.

Source: Eurostat













En France, plus de 3 millions de ménages seraient concernés par la précarité énergétique. Un chiffre qui a été communiqué par l'Observatoire national de la précarité énergétique (ONPE) dans son <u>dernier rapport annuel</u> et qui attire l'attention sur la situation de ces foyers contraints de passer l'hiver dans un logement mal chauffé ou de consacrer une part très importante de leur budget à leurs <u>dépenses d'énergie</u>.

Comme l'indiquent les <u>données d'Eurostat</u>, la précarité énergétique, au sens de ne pas être capable de chauffer correctement son logement par manque d'argent, touchait près de 7 % des ménages de l'<u>Union européenne</u> en 2019. Mais la gravité de la situation varie fortement d'un pays à l'autre. C'est en Bulgarie et en Lituanie que la part des foyers ayant des difficultés pour se chauffer était la plus grande, respectivement 30,1 % et 26,7 %. Mais la proportion était également supérieure à la moyenne dans les pays du sud-ouest de l'Europe, comme l'Espagne (7,5 %) et l'Italie (11,1 %). En France, elle s'élevait à 6,2 %, soit légèrement inférieure à la moyenne européenne, alors que l'Allemagne (2,5 %) et la Finlande (1,8 %) figuraient parmi les pays qui s'en sortent le mieux.

Ce sont généralement les personnes seules, jeunes et les familles monoparentales qui sont les plus exposées à la précarité énergétique. Dans toute l'Europe, environ un dixième des foyers monoparentaux éprouvait des difficultés financières pour se chauffer convenablement.

De Tristan Gaudiaut pour **Statista**

Le Département finance 10% de vos travaux de rénovation

21 octobre 2025 |



Ecrit par le 21 octobre 2025



Dans le cadre de sa politique de rénovation énergétique et de lutte contre les 'passoires thermiques' le <u>Conseil départemental de Vaucluse</u> propose de prendre en charge 10% du coût de ces travaux.

Cette aide, attribuée aux ménages sous conditions de ressources dans la limite maximum de 2 000€, couvre :

- La rénovation thermique, réservée aux logements de plus de 15 ans et occupés au titre de la résidence principale,
- l'installation d'un chauffe-eau individuel,
- l'installation de Systèmes Solaires Combinés : eau chaude solaire + chauffage,
- l'installation d'équipements de chauffage au bois : poêle à buches, poêle à granulés, poêle de masse, foyer fermé ou insert.

Pour pouvoir bénéficier de cette aide, les matériels et travaux doivent :

• être conformes aux dispositions du Crédit d'impôt de transition énergétique (CITE) de l'Etat,



sauf pour le remplacement des menuiseries,

- répondre aux certifications spécifiées,
- être réalisés et facturés par les professionnels prévus par le dispositif (agréés ou certifiés),

Comment obtenir cette subvention?

Pour obtenir cette aide, les particuliers vauclusiens doivent <u>télécharger un formulaire de demande</u> sur le site du Département puis l'adresser au président du Conseil départemental de Vaucluse. Après son envoi, le particulier reçoit un accusé de réception signé par le président l'informant de l'attribution de l'aide. Attention : les travaux ne doivent pas avoir commencé avant le dépôt de la demande. La subvention est seulement attribuée après l'envoi des factures.

« Les travaux ne doivent pas avoir commencé avant le dépôt de la demande. »

« Nous avons acheté une maison à Valréas datant de 1977 qui était très mal isolée, expliquent Elisabeth et Sylvain Nourisson qui ont obtenus 2 000€ d'aide du Conseil départemental. La subvention a été un facteur déterminant dans la décision d'entreprendre des travaux. S'ils étaient nécessaires, la prime nous a permis de choisir des travaux d'isolation plus performants que prévus. »

Même satisfaction pour Pascal Charrier, propriétaire d'une maison à Saignon, qui engagera bientôt d'importants travaux pour l'isolation de ses combles et fenêtres, installer un chauffe-eau solaire et un poêle à bois. Pour lui, « les subventions du Département et de <u>l'Anah</u> sont des boosters de travaux et permettent de limiter l'endettement du ménage tout en respectant l'environnement. » A ce titre, il recevra une aide de 1 900€ à la fin du chantier.

En 2020, 221 Vauclusiens ont bénéficié, pour un montant global de 186 679€, d'une aide du Département pour la rénovation thermique de leur logement.

Financement possible pour les propriétaires-bailleurs

A noter que des financements de travaux de rénovation sont aussi possibles pour les propriétaires-bailleurs modestes souhaitant louer ou adapter leur logement. Ainsi, le 5° Programme d'intérêt un général (PIG) départemental mis en place en juin 2020, permet également de financer les travaux de rénovation des propriétaires-bailleurs qui souhaitent mettre en location leurs logements avec conventionnement passé avec <u>l'Agence nationale de l'Habitat (Anah)</u>.

Ce dispositif vient également en soutien auprès des propriétaires-occupants modestes et très modestes pour l'amélioration de leur logement en rénovation thermique, l'adaptation du logement pour des personnes en perte d'autonomie (adaptation de salle de bain, monte escalier, accessibilité, etc.) ou pour des logements dégradés. L'opérateur en charge de l'animation et de la gestion du programme est Soliha 84 (renseignements au 04 90 23 12 12).

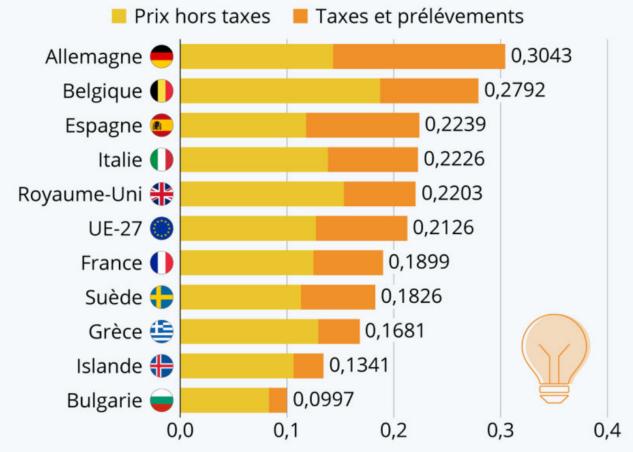


Le prix de l'électricité en Europe



Le prix de l'électricité en Europe

Prix de l'électricité dans une sélection de pays et région en 2020 (euro par kilowattheure) *



* Premier semestre 2020. Pour une consommation domestique comprise entre 2 500 et 5 000 kW/h.

Source: Eurostat













Avec l'hiver et le confinement, la consommation électrique explose et nombreux sont les Français qui gardent un œil inquiet sur leurs factures d'électricité, d'autant plus qu'une légère hausse des tarifs réglementés d'EDF est appliquée depuis le 1er février (+1,6 %). Selon la Commission de régulation de l'énergie, cette augmentation est notamment due aux conséquences de la crise sanitaire sur le système électrique français.

Pour essayer de se consoler, le consommateur français pourra toujours se dire qu'il bénéficie globalement d'une électricité moins chère que la moyenne en Europe. Au regard de la situation sur le Vieux Continent, c'est en Allemagne où l'on paye l'électricité le plus cher selon les dernières données publiées par Eurostat. En effet, les ménages allemands payent plus de 30 centimes d'euro par kilowattheure (taxes et prélèvements inclus), soit un peu plus que les Belges qui déboursent environ 28 centimes. En Espagne et en Italie, les prix se situent à un peu plus de 22 centimes par kilowattheure, alors que la moyenne de l'UE-27 s'établit à 21,3 centimes.

Comparée à ses voisins, la France profite donc de tarifs d'électricité plutôt avantageux, notamment grâce aux coûts de production moins élevés liés au recours à l'énergie nucléaire (plus de 70 % de l'électricité produite en France). Le coût pour une consommation comprise entre 2 500 et 5 000 kW/h s'élevait ainsi à environ 19 centimes par kilowattheure en 2020 dans l'Hexagone, un chiffre qui ne tient toutefois pas compte de la dernière hausse appliquée. Les pays où les tarifs sont les plus bas se trouvent en Europe de l'Est, mais aussi au nord, avec par exemple l'Islande qui profite de l'exploitation de la géothermie.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

GRDF propose 20 postes en alternance

GRDF (Gaz réseau distribution France) vient de lancer sa campagne d'alternance 2021. Dans ce cadre, le principal gestionnaire de réseau de distribution de gaz dans l'Hexagone propose plus de 20 postes en alternance pour l'ensemble de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Ces offres couvrent une grande diversité de métiers tels que technicien gaz, chargé d'affaires, assistant marketing, développeur informatique mais aussi référent d'équipe dès la rentrée 2021.

L'alternance un outil majeur de recrutement

« Je suis enthousiaste à l'idée d'accueillir prochainement ces nouveaux talents au sein de GRDF, explique Guilhem Armanet, directeur clients et territoires GRDF en Région. Avec le gaz vert et la mobilité propre au GNV/BioGNV, notre réseau de gaz est un maillon essentiel de la transition énergétique et nos alternants nous aideront à mieux relever, tous ensemble, le défi d'inventer, et promouvoir l'énergie de demain. »





Depuis 2008, GRDF fait de l'alternance un outil majeur de son recrutement. Près de 20% des recrutements en CDI (Contrat à durée indéterminée) au sein de l'entreprise sont issus de l'alternance. Ces 10 dernières années, à l'issue de leur formation, plus de 1 500 alternants ont ainsi été recrutés en CDI à l'issue de leur formation. GRDF lance sa campagne de recrutement pour la rentrée 2021 : plus de 500 postes sont ouverts dans toute la France à des profils allant du niveau Bac Pro à Bac + 5.

1^{er} réseau d'Europe

GRDF distribue, chaque jour, le gaz à plus de 11 millions de clients pour se chauffer, cuisiner, se déplacer, quel que soit leur fournisseur. Pour cela, conformément à ses missions de service public, GRDF conçoit, construit, exploite, entretient le plus grand réseau de distribution d'Europe (201 716 km) dans plus de 9 500 communes.

Pour obtenir de plus amples informations et consulter les offres disponibles en alternance, <u>rendez-vous</u> ici sur le site GRDF

1re convention rénovation énergétique du département pour Pays des Sorgues/Monts de Vaucluse

La <u>Communauté de Commune Pays des Sorgues Monts de Vaucluse (CCPSMV)</u> vient de signer la première convention du département avec l'Agence locale de la transition énergétique (Alte).

Dans ce cadre, l'intercommunalité va participer au Service d'accompagnement à la rénovation énergétique (Sare) « pour le renforcement de l'information et l'accompagnement des citoyens dans leur parcours de rénovation de leur patrimoine bâti ». Ce programme s'inscrit dans la continuité du partenariat engagé entre la CCPSMV et la Alte depuis 2016.

Accélérer la rénovation des logements et locaux d'entreprises

Le 'Sare' cible non seulement l'information et l'accompagnement des ménages et du petit tertiaire, mais





également l'animation de la filière professionnelle pour développer une offre de qualité. Il est financé à 50% par la CCPSMV et à 50% grâce à des certificats d'économie d'énergie (CEE2).

Les moyens mobilisés par la convention vont permettre un accompagnement approfondi des projets de rénovation énergétique. Un progrès concret pour les ménages et petites entreprises de la CCPSMV qui souhaiteraient engager des travaux de rénovation pour diminuer leur facture d'énergie. En effet, les logements et locaux constituent le deuxième poste d'émission de gaz à effet de serre derrière les transports.

120 000 € sur 3 ans

En place à l'Isle-sur-la-Sorgue et au Thor depuis 'l'Espace Info énergie' de la CCPSMV, déjà animé par la Alte, devient maintenant 'l'Espace conseil Faire (Faciliter, accompagner, informer pour la rénovation énergétique)'.

« Aujourd'hui, la création de ce service public de conseil pour la rénovation énergétique doit permettre de soutenir et d'enrichir les actions menées historiquement par les conseillers de l'Alte en matière d'animation des guichets d'information, de sensibilisation du grand public et d'actions dans ces domaines », explique la CCPSMV.

Pour cela, la Communauté de communes a adopté un budget en forte hausse, passant de 12 000€ à 121 471€ sur ces 3 ans.

« Ce financement vise à renforcer la dynamique de rénovation énergétique des bâtiments existants, assurer un parcours complet d'accompagnement pour les propriétaires et consolider les dispositifs territoriaux existants. »

Permanences Espace conseil Faire

Vous avez un projet de construction ou de rénovation de votre habitation, vous pouvez dès à présent prendre rendez-vous lors des permanences :

- À l'Isle-sur-la-Sorgue, tous les 1ers vendredis du mois de 14h à 17h, dans les locaux de la CCPSMV (350 avenue de la Petite Marine 84 800 L'Isle sur la Sorgue).
- Au Thor, tous les 3èmes mardis du mois de 14h à 17h, en mairie.
- À Châteauneuf de Gadagne.

La prise de rendez-vous se fait par mail : <u>infoenergie@alte-provence.org</u> ou par téléphone au 04 90 74 09 18 :

- le 1^{er} mercredi du mois de 14h à 17h
- le 2^e jeudi du mois de 9h à 12h
- le 3^e mardi du mois de 9h à 12h

Vous avez des questions ne nécessitant pas un rendez-vous, posez les par mail : <u>infoenergie@alte-provence.org</u> ou par téléphone au 04 90 74 09 18 (aux horaires ci-dessus).



Sébastien Quiminal prend la tête d'Enedis en Vaucluse

Sébastien Quiminal, 44 ans, est le nouveau directeur territorial d'Enedis dans le Vaucluse. Il succède à Patrice Perrot qui quitte ses fonctions après avoir été à la tête du gestionnaire du réseau de distribution d'électricité dans le département pendant 10 ans. Ce dernier, qui vient de partir en retraite a notamment accompagné le changement de nom de l'entité en 2016 (ERDF auparavant) ainsi que le déploiement du compteur Linky auprès des 320 000 clients du Vaucluse. L'ancien directeur s'est aussi fortement impliqué dans l'accompagnement des projets des collectivités dans les domaines de la mobilité électrique, de l'intégration des énergies renouvelables ou bien encore de l'urbanisme.

Un « Vauclusien de cœur »

Né à Marseille, Sébastien Quiminal est pour sa part diplômé de l'Ecole centrale de Lyon et de l'Essec business school en ressources humaines. Entré il y a près de 20 ans au service des clients d'Enedis, il était auparavant 'Responsable ressources humaines' avant de coordonner des projets innovants pour Enedis sur le quart sud-est de la France.

A ce titre, celui qui se considère Vauclusien « de cœur » de par ses attaches familiales dans le département « souhaite poursuivre l'engagement de son prédécesseur tout en renforçant les partenariats sur la transition écologique et engager des actions pour accompagner les nouveaux enjeux sur son territoire : plan de relance, projets innovants... »

Plus de 30M€ investis en 2020

« Notre métier s'inscrit dans le cadre d'une mission de service public, mission que nous exerçons dans le cadre de contrats de concession qui nous lient avec nos autorités concédantes, explique le nouveau directeur territorial Vaucluse. Le réseau que nous exploitons appartient aux collectivités. Sur le Vaucluse c'est 11 contrats au total dont 4 viennent d'être renouvelés en fin d'année pour 30 ans. »

En effet, les communes d'Orange, Sorgues, Le Pontet et Pernes-les-Fontaines viennent de signer un nouveau contrat de concession de distribution d'électricité avec Enedis.

« Enedis est un acteur économique important du territoire par l'achat de travaux et de prestations, rappelle Sébastien Quiminal. Avec plus de 30 M€ investis en 2020 sur le Vaucluse, en cette période de crise Covid, Enedis a permis aux prestataires et fournisseurs de poursuivre leurs activités. »

Et demain?

Pour l'avenir, Enedis entend contribuer activement à la transition écologique dans un territoire où la production photovoltaïque connaît une dynamique importante.

« En 2020, nous avons raccordé 27MW de puissance, principalement en photovoltaïque, qui produiront





approximativement l'équivalent de la consommation de 10 000 foyers. »

Pour Enedis, l'objectif est donc de proposer des services innovants pour accompagner les nouveaux usages afin de « devenir le service public préféré des Français au service de la transition écologique ». Demain pour Enedis c'est également le compteur Linky dont le 30 millionième appareil a été posé fin

janvier en France et qui équipe à ce jour environ 75% des clients vauclusiens.

Côté mobilité électrique Enedis entend aussi poursuivre l'implantation des bornes de recharge et proposer des offres autour des données énergétiques à destination des collectivités locales.

« Enedis est un acteur industriel et c'est également un acteur engagé dans la RSE (Responsabilité sociale et sociétale d'entreprise), auprès d'association telle que Face Vaucluse, un acteur qui lie de nombreux partenariats pour être toujours plus près de son territoire », conclut le nouveau directeur.



Mi-décembre, Enedis a signé nouveau contrat de concession de distribution publique d'électricité signé pour 30 ans avec la commune du Pontet ainsi qu'EDF. Outre les investissements mise en œuvre à travers un Schéma directeur des investissements (SDI) sur cette période Enedis prévoit d'investir de 2021 à 2024, 170 000€ supplémentaires pour renouveler 1 kilomètre de câbles HTA

21 octobre 2025 |



Ecrit par le 21 octobre 2025

d'ancienne génération et moderniser les réseaux existants. Cette enveloppe financière pourra être complétée par une participation d'Enedis sur les travaux d'esthétique (intégration des ouvrages dans l'environnement) réalisés par la commune à hauteur de 40% (plafond fixé à 40 000€).



Fin décembre, Enedis, EDF et la commune de Pernes-Les-Fontaines ont renouvelé le contrat de concession de distribution publique d'électricité pour une durée de 30 ans. Dans ce cadre, Enedis prévoit d'investir notamment 80 000€ supplémentaires pour renouveler 1,5 kilomètre de réseaux BT fils nus et moderniser les réseaux existants d'ici 2024.

Une enveloppe qui pourra être complétée par une participation d'Enedis sur les travaux d'esthétique réalisés par la commune à hauteur maximale de 40%. Ces projets devront permettre de résorber 30% du réseau concernés en 'fils nus'.